

# le lien à

St-Jean



## Politique associative concertée

FINANCES :  
**Budget  
2018** p.4

ENVIRONNEMENT :  
**Règles  
de civisme** p.8

VILLE DE  
**saintjean**  
www.mairie-saintjean.fr

# ça s'est passé



**7 MARS** : 5 communes pour l'emploi. Les villes de Saint-Jean, L'Union, Launaguet, Fonbeauzard et Aucamville se sont associées pour organiser un forum intercommunal de l'emploi. Près de 500 personnes en situation de recherche d'emploi ont fréquenté ce forum.



**11 MARS** : Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les associations de parents d'élèves des écoles de Saint-Jean organisaient la Journée du Livre à l'Espace Alex Jany.



**3 AVRIL** : Présentation du portail GMA en ligne aux différentes associations. Désormais celles-ci peuvent réserver les salles pour leurs événements directement en ligne.



**4 AVRIL** : Les chèvres reviennent pour la seconde fois en pâturage à Saint-Jean. Cette fois-ci elles vont débroussailler le Talweg du Flotis.

**23 AVRIL** : Loto intergénérationnel organisé par les clubs de l'Âge d'Or et Ados



**4 MAI** : Remplacement et installation de 2 nouveaux panneaux lumineux, un devant l'Hôtel de ville et le deuxième boulevard de Ratalens au niveau d'Intermarché.



**22 MAI** : Le président du Conseil départemental, Georges Méric, a signé avec Mme le Maire, en présence de M. Mirassou, le contrat de territoire pour l'attribution des aides financières départementales.



**22 MAI** : Élus, personnalités, élèves et leurs enseignants ont participé à la journée de la Résistance déclinée sur le thème « Femmes en résistances »



**26 MAI** : Inaugurée par Mme le Maire en présence de nombreuses personnalités, les Granges ont pris vie tout au long de la journée en regroupant toutes les générations de Saint-Jeannais.

**BUDGET 2018** 4-6

**ÉDUCATION** 7

**POLITIQUE  
ASSOCIATIVE  
CONCERTÉE** 8-9

**VIE ASSOCIATIVE**  
Occupation du domaine public  
et marché de Plein vent 10

**DÉVELOPPEMENT  
DURABLE** 11

**TRAVAUX** 12-13

**LES ASSOCIATIONS**  
Comités des fêtes, les Galopins  
randonneurs, MJC (1/4 page),  
Appel aux familles  
11 novembre... 14-15

**HISTOIRE** 16

**TOULOUSE MÉTROPOLE**  
Culture 17

**INFOS UTILES**  
Etat-Civil + en bref 18

**TRIBUNE LIBRE** 19

**CONCERT DU LAC** 20

## SOMMAIRE

# édito

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 2 mai dernier, « Les Granges » vous accueillent. Après plusieurs semaines de retard dues aux travaux, les équipes de la médiathèque, de la MJC, du Club Ados et du Centre social sont heureuses de pouvoir vous faire partager leurs projets et leurs actions. Et nous avons pu le constater dès les premiers jours, ce nouvel équipement et ses espaces extérieurs remplissent leur fonction de lieu de vie où se croisent les générations de Saint-Jeannais.

La réhabilitation du cœur de ville de Saint-Jean va se poursuivre. En effet, je suis très heureuse que Toulouse Métropole ait retenu notre candidature dans le cadre de l'appel à projets urbains innovants « Dessine-moi Toulouse ». Ainsi, des professionnels de l'aménagement urbain vont nous accompagner, à partir de nos idées et de celles émises dans le cadre de la concertation cœur de ville que nous avons menée, pour créer des « lieux de vie » innovant sur la parcelle de la maison Cazals, jouxtant l'esplanade des Granges, et sur la place Gaston-Deferre.

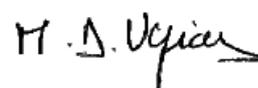
L'ensemble de ces projets, nous les réalisons dans le cadre d'un budget contraint. Comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes, la santé financière de la commune est bonne. Notre endettement est quasi-nul, notre capacité d'investissement et d'entretien de notre patrimoine reste importante, et la gestion rigoureuse de notre budget nous permet de proposer des services publics de qualité.

Néanmoins, l'avenir demeure incertain. Entre nouvelles obligations réglementaires, développement des normes, dégrèvement sur les dotations de l'Etat et baisse des subventions, la prudence est indispensable. Le projet de budget pour 2018 prend en compte tous ces éléments, tout en maintenant les services auxquels vous êtes attachés. Mais grâce au soutien du Conseil départemental de la Haute-Garonne, nous allons pouvoir rénover les extérieurs de l'école Preissac et envisager, l'année prochaine, la rénovation du complexe Alex-Jany.

Enfin, le dynamisme de notre commune est aussi celui des associations. Et après 18 mois de travaux et d'échanges avec toutes celles qui se sont impliquées dans le projet de co-construction d'une politique associative concertée, un projet de charte d'engagement réciproque a été élaboré afin de favoriser la coordination, les échanges de bonnes pratiques et la mutualisation des moyens. C'est un signe fort de notre volonté de construire l'avenir de notre commune ensemble, en comptant sur toutes ses forces et sur l'implication de celles et ceux qui investissent Saint-Jean.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Bien fidèlement,



**Marie-Dominique Vézian**,  
Maire de Saint-Jean et conseillère départementale



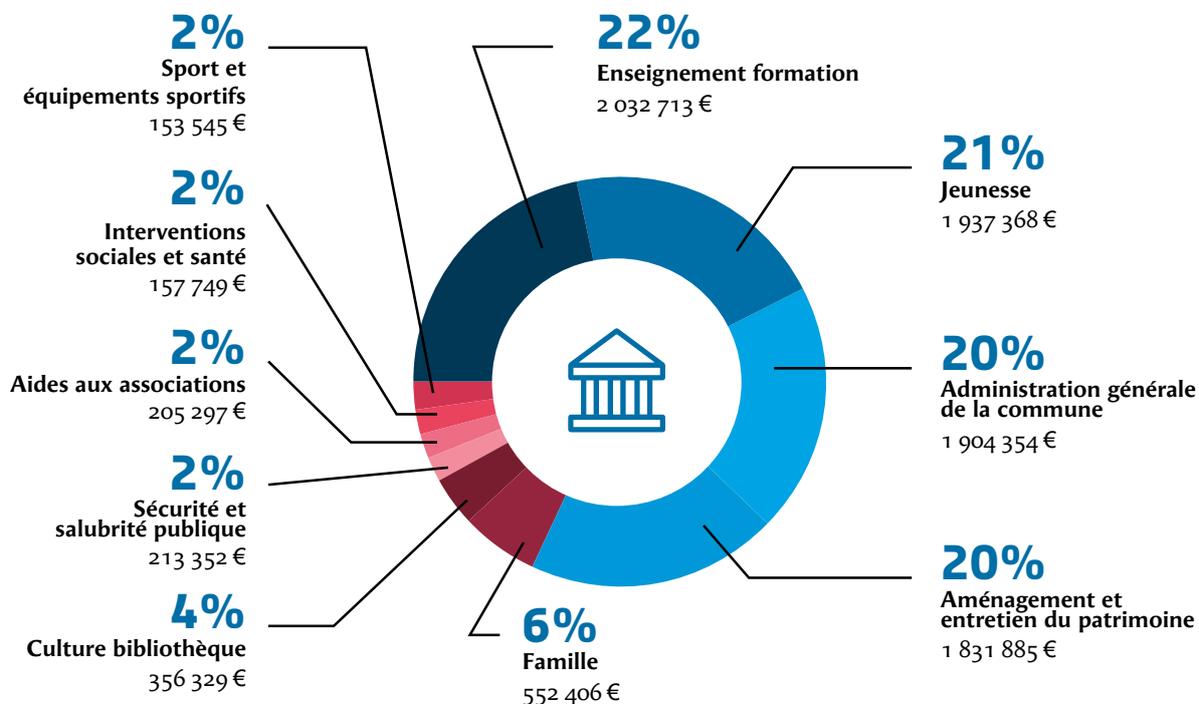
Magazine municipal Juin 2018 - N° 93

Directeur de la publication : Marie-Dominique Vézian Mairie :  
05 32 09 67 00 • Rédaction et photos : Service Communication •  
Conception, réalisation et infographies : MicroSophia 05 62 71 01 26  
Site internet : Retrouvez toutes ces informations sur le site officiel  
de votre commune : [www.mairie-saintjean.fr](http://www.mairie-saintjean.fr). Vous pouvez adresser  
vos messages à : [contact@mairie-saintjean.fr](mailto:contact@mairie-saintjean.fr)



**Le budget primitif 2018 prend en compte les contraintes liées au contexte économique difficile et Programmation des Finances Publiques. Néanmoins, grâce à une maîtrise des dépenses au cours ainsi que la réalisation des projets décidés par le Conseil municipal sont garanties.**

## Dépenses de fonctionnement 2017 par politique publique



## 4 chiffres à retenir

**20,73 €**

Encours de la dette par habitant  
Moyenne des communes 954 €

**316,17 €**

Produit des impositions directes par habitant  
Moyenne des communes 567 €

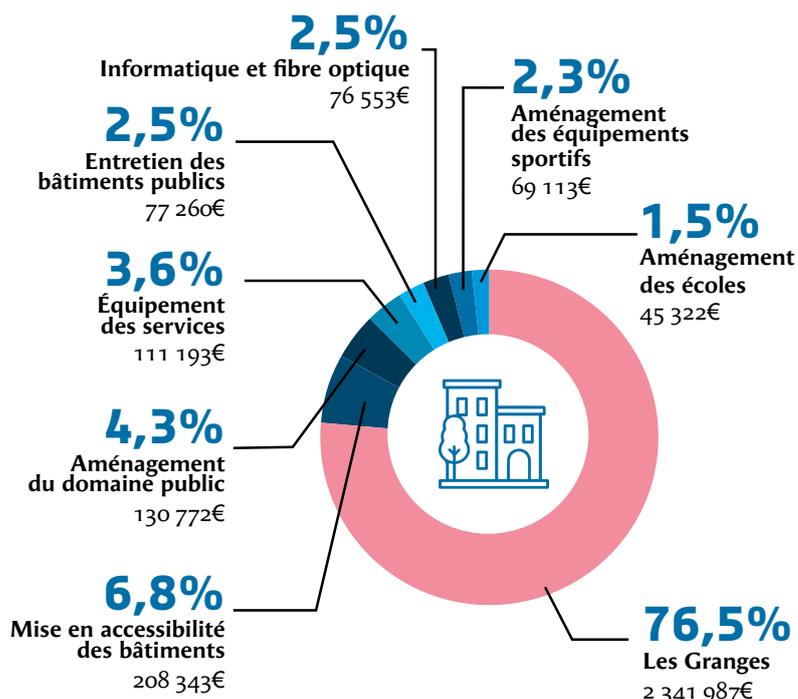
**284,91 €**

Dépenses d'équipement par habitant  
Moyenne des communes 248 €

**869,13 €**

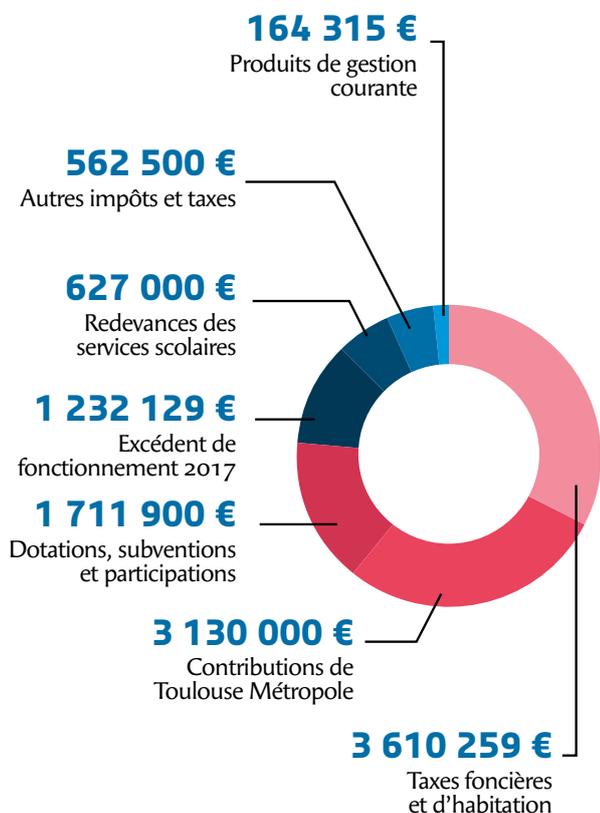
Dépenses de fonctionnement par habitant  
Moyenne des communes 1135€

## Dépenses d'équipements 2017

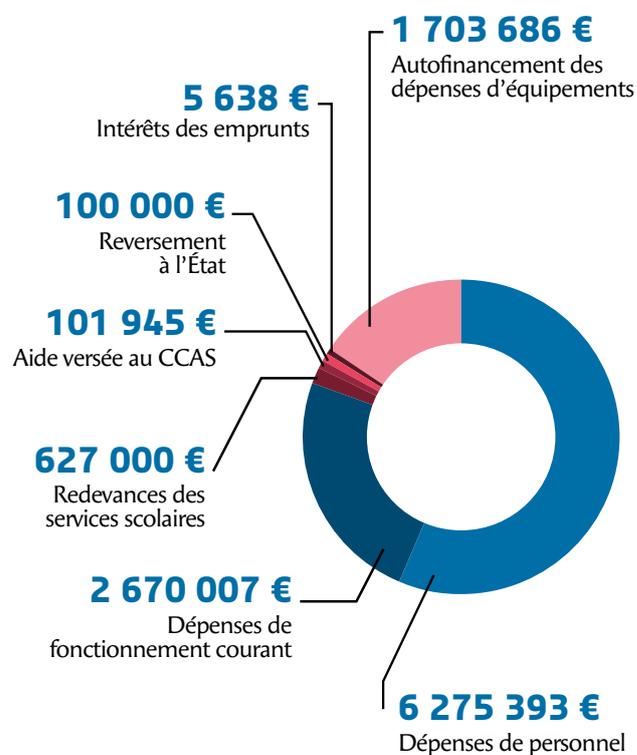


Les orientations définies par le Gouvernement dans le cadre des lois de Finances et de de l'année 2017, la pérennité des services publics de qualité de la commune

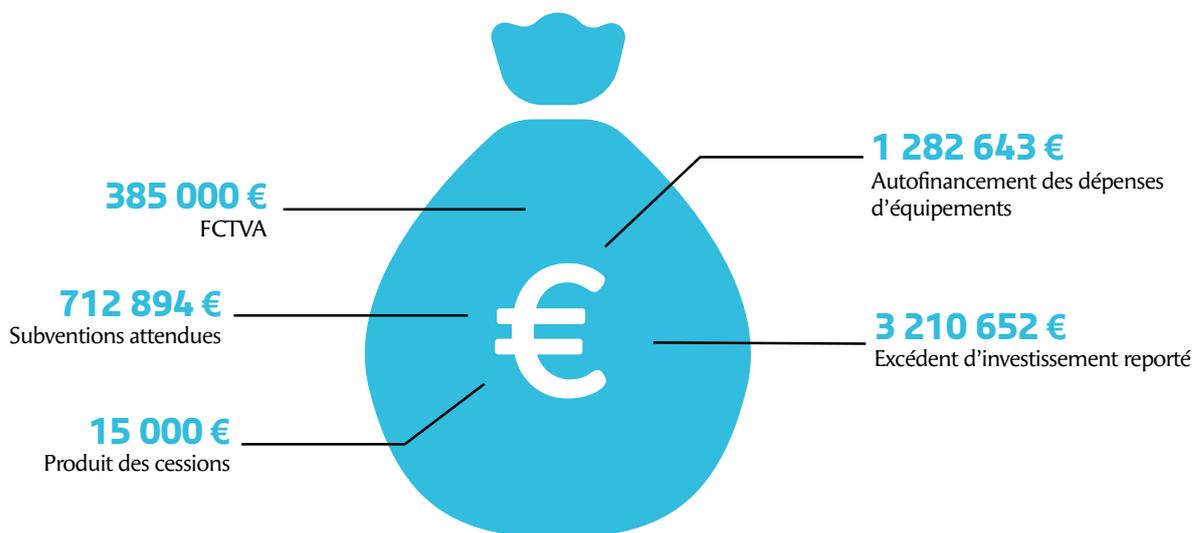
### Recettes de fonctionnement prévisionnelles 2018



### Dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2018



### Financement des investissements 2018



## Dépenses d'équipements prévisionnelles 2018

**2 852 901€**

### Principales opérations



**1 282 643€**

Les Granges



**318 753€**

Travaux de rénovation de l'école Preissac



**285 120€**

Aménagement Hôtel de Ville et services techniques



**129 840€**

Étude de réhabilitation pour l'école du Centre et de l'Espace Alex-Jany



**76 805€**

Remboursement des emprunts

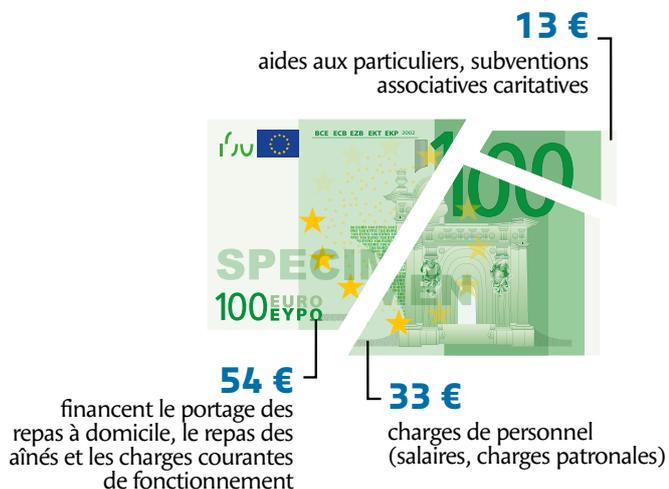


**65 300€**

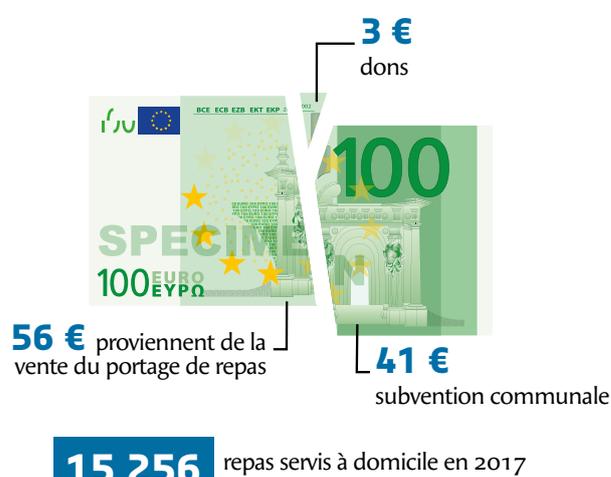
Travaux cimetière et église

### Budget du CCAS

Pour 100 € de dépenses



Pour 100 € de recettes



## 3<sup>e</sup> édition cette année du bal des CM2

Un nouveau lieu accueillera cette année les élèves qui feront leurs adieux à l'école primaire. Les jeunes se retrouveront dans le nouveau bâtiment « Les Granges » le vendredi 6 juillet à partir de 19h15 jusqu'à 21h.

Tous les CM2 des 3 écoles sont conviés afin de partager un moment convivial, agréable, ludique et de rencontres accompagnés de leurs animateurs.

Symboliser la fin du cycle primaire avant le passage au collège, c'est l'objectif principal. L'expérience se renouvelle, car les enfants sont ravis depuis la création de l'évènement.

Cette année, animations, musique seront de nouveau au rendez-vous. Les jeunes peuvent dès à présent réfléchir à la tenue de soirée qu'ils porteront pour l'évènement.



## Dossier d'Inscription ALSH, Club Ados, ALAE et cantines : les nouveautés 2018-2019



Simplicité, facilité et gain de temps : quelques changements sont apportés au dossier d'inscription aux activités municipales ALSH, ALAE, Club Ados et cantines pour l'année 2018-2019.

Le tarif applicable sera calculé au plus près de vos ressources, grâce à l'application de votre quotient familial CAF. Vous aurez donc uniquement à fournir votre numéro d'allocation CAF (et non plus votre avis d'imposi-

tion). L'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019, a accéléré ce changement. L'indication des absences cantine justifiées et injustifiées n'apparaîtra plus sur vos factures. Les délais d'annulation sans facturation restent identiques.

Les familles ayant déjà un accès au Kiosque Familial ou les familles dont l'enfant va faire sa 1<sup>ère</sup> rentrée à Saint-Jean en septembre 2018 ont la possibilité d'apporter les modifications souhaitées directement sur le Kiosque. Une notice d'utilisation transmise à partir du 11 juin permettra d'effectuer votre saisie avant le 2 juillet 2018.

Le code famille (valant identifiant pour connexion) sera transmis aux nouvelles familles à compter de cette date.

Les familles n'ayant pas d'accès internet ont bien évidemment la possibilité d'apporter les modifications sur le dossier papier qui leur sera envoyé par voie postale. Attention sans ce dossier et/ou ces informations, votre enfant ne pourra pas être inscrit à une de ces activités le premier jour de la rentrée scolaire.

**Heures d'ouverture du Service Éducation :** du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité d'accueil en dehors de ces horaires, sur rendez-vous. Accueil téléphonique uniquement le vendredi.

### Contact :

Service Éducation,  
4 chemin du Bois-de-Saget à Saint-Jean,  
education@mairie-saintjean.fr,  
tél. : 05 32 09 68 00

## Science in the city

Dans le cadre du festival Science in the city qui se déroulera du 7 au 15 juillet dans la métropole toulousaine, le nouveau lieu culturel de Saint-Jean, Les Granges, explore l'espace.

En famille ou entre amis, partez à la découverte de l'espace. Pour accompagner l'exposition « Question d'espace » proposée par le CNES, des ateliers scientifiques seront proposés pour tous les âges. Enfants, adolescents, familles et seniors seront les bienvenus pour mieux comprendre l'espace et ses mystères.

Au programme : découverte du système solaire en lien avec le fablab pour créer ses propres astres à partir d'outils numériques, construction de satellites, atelier sur les



images satellites. La semaine se clôturera par une soirée de projection et d'observation du ciel depuis le lac de Saint-Jean.

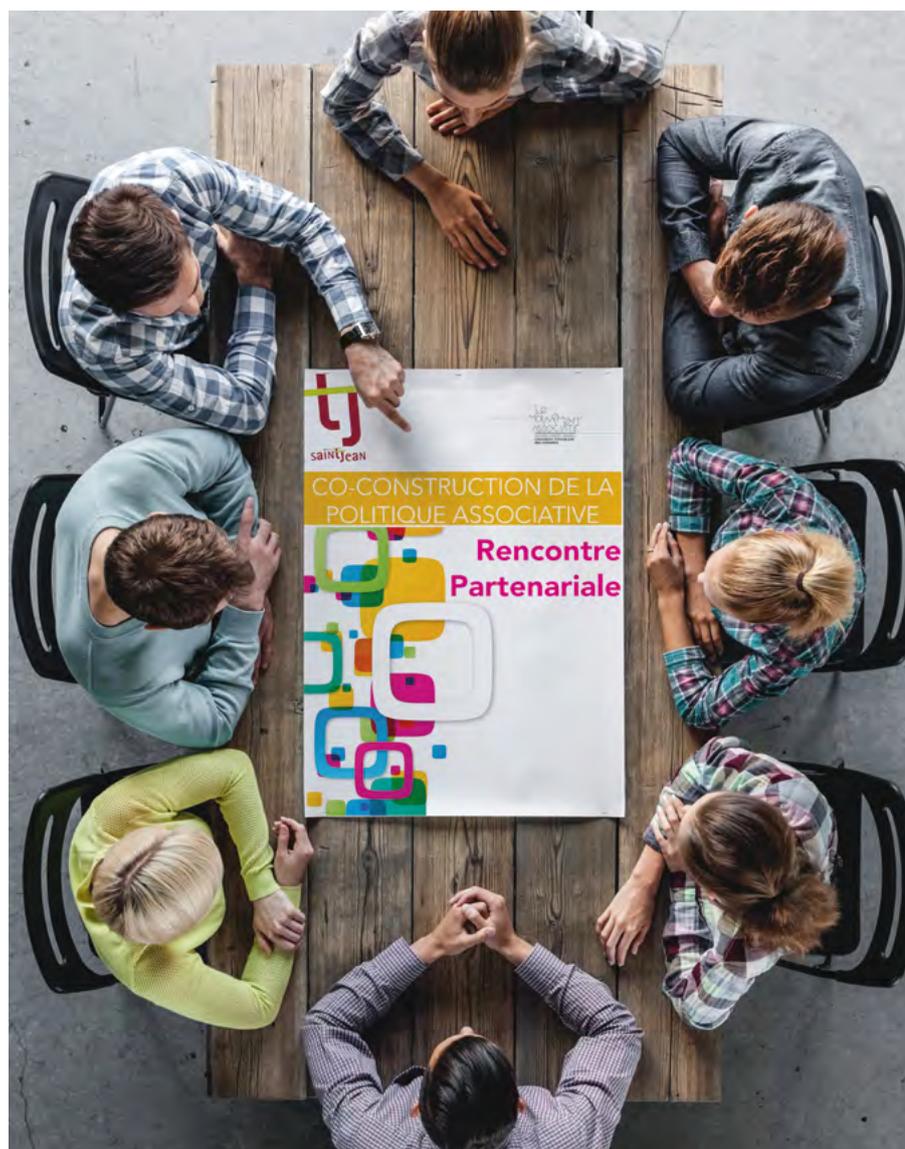
En route vers l'infini, et au-delà !

## LES GRANGES : FERMETURES DE L'ÉTÉ

Après une 1<sup>ère</sup> programmation bien remplie (voir Agenda en page centrale), un peu de répit s'impose, avant un nouveau programme alléchant dès la rentrée.

- Club Ados : du 13 au 24/08
- Médiathèque-Ludothèque : du 13 au 18/08 et les samedis matins du 14/07 au 15/08
- Ateliers familles du mercredi : du 6 au 24/08
- Age d'Or : en juillet et août, fermeture tous les lundis, mercredis et vendredis
- MJC (accueil jeunes, accueil administratif, Fab Lab) : du 5 au 25/08

# Une co-construction active et concertée avec les associations



**Rappel des engagements de la délibération votée en Conseil Municipal du 4/07/2016 :** « La Commune de St Jean, dans un contexte budgétaire contraint, souhaite se donner les moyens d'une politique concertée et s'appuyer sur des interlocuteurs représentatifs et identifiés pour l'aider à construire une politique associative intersectorielle, durable, adaptée aux enjeux associatifs locaux. Aussi, elle entend mener un projet de co-construction d'une politique publique associative, caractérisée par une démarche partagée avec les associations. Il s'agit d'une expérimentation locale de dialogue et de consolidation d'une politique associative structurante à Saint-Jean, dans le cadre d'une démarche de transversalité qui ne se substitue pas aux politiques sectorielles ».

## Quelques chiffres

Démarche démarrée le 29 juin 2016

**La démarche de co-construction, c'est :**

- **3 comités de pilotage** (10 novembre 2016, 8 septembre 2017, 5 avril 2018)
- Plus de **120 heures de préparation de réunions** avec les associations
- Plus de **60 heures de recherches et rencontres** pour alimenter les groupes de travail
- **2 visites de maison des associations** : Colomiers et Plaisance du Touch

Après 18 mois d'un travail partenarial au long terme, la Ville de Saint-Jean entend remercier toutes les associations engagées dans cette démarche de co-construction d'une politique associative, visant à définir une stratégie de développement et d'accompagnement de la vie associative à Saint-Jean. L'idée principale, issue de l'ensemble de ces travaux, est que la mutualisation des moyens, des

actions, des compétences et des valeurs, apporte richesses et perspectives nouvelles. Cette démarche engagée depuis fin 2016 a permis, à bien des égards, une collaboration productive et positive.

Ce travail a été mené par le Service Vie Associative (élu et techniciens) en lien avec le Mouvement Associatif Occitanie (représenté par son délégué régional) et avec la collaboration de l'OMS.

## Les points principaux issus de ces travaux

### Mise en place d'un cadre de fonctionnement

#### La Charte d'engagements réciproques entre les associations et la ville de Saint-Jean : pour structurer le partenariat

Cette Charte est une déclinaison locale de la Charte d'engagements réciproques entre l'Etat, le monde associatif et les collectivités territoriales. Elle a été élaborée dans le cadre d'une co-construction avec les associations.

### Le soutien et la valorisation du Bénévolat

#### Au travers de la mise en place de plans de formations en 2017 :

- Numérique et Communication
- Comment remplir les dossiers de subventions
- La sécurité dans les Établissements recevant du Public ?
- Comment mobiliser de nouveaux bénévoles

#### Perspectives 2018

##### (thématiques choisies par les associations)

- Élaboration d'une affiche : comment la rendre efficace ?
- Création de site internet, ou page Web
- Formation aux premiers secours
- Les nouveaux modes de financement des associations : financement participatif, mécénat et sponsoring ...

#### Élaboration conjointe d'une grille de critères d'attribution des subventions de fonctionnement, en toute transparence

### Création d'une instance :

Organe consultatif représentatif de la vie Associative à Saint Jean, interface de discussion et de dialogue pour développer et consolider le tissu associatif, encourager la mutualisation, initier et piloter des projets inter-associatifs.

### Construction d'un lieu de vie et de projets

#### Une maison des Associations :

- Un lieu repère
- Un lieu de formation des bénévoles
- Un lieu d'accueil des personnes désirant s'impliquer dans la vie associative
- Un lieu de services et d'accompagnement des Associations
- Un lieu pour générer et organiser des projets collectifs (par exemple: le projet de portail associatif Web)

### Organisation d'une journée de l'engagement :

Demande issue du groupe de travail projets inter-associatifs.

En préparation pour Octobre 2018.

#### CONTACTS :

Chantal ARRAULT,  
Adjointe à la Vie Associative  
Marie-Laure DEJEAN,  
Directrice Générale Adjointe  
Cécile PERIE,  
Responsable Service Vie Associative  
Tél : 0532096742



# Marché de plein vent

Tous les samedis, place François-Mitterrand, plus de 30 commerçants (producteurs et/ou revendeurs locaux) sont présents entre 8 heures et 13 heures sur le marché. Entre échanges, convivialité et enchantement, il règne au cœur de ville de Saint-Jean une douceur provençale.

C'est l'occasion pour se retrouver, se rencontrer, au milieu d'allées colorées.

Depuis qu'il existe, le marché de plein vent cultive la qualité avec un large choix de produits et de nouvelles saveurs. Vous y trouverez de nombreux commerçants et producteurs, aux compétences et horizons géographiques très variés : des fruits et légumes de saison, des fromages affinés, du pain, de la viande et charcuterie de qualité, des plats cuisinés, du vin, du miel, des olives. Tout pour préparer de bons petits plats !

Ici, la qualité des produits frais et bios a une traçabilité qui en fait sa réussite et sa renommée. Cette offre régulière dans la qualité suit la saisonnalité pour le plaisir gustatif des papilles et d'une infinité de saveurs à découvrir.

De nouveaux commerçants viennent compléter le large panel existant de produits vendus. Désormais, vous aurez le plaisir de pouvoir acheter des pâtisseries faites maison, des fruits secs, des yaourts bios.



Aussi, des animations culinaires « au fil des saisons » sont proposées par le centre social, avec l'interprofession des fruits et légumes frais, pour valoriser la saisonnalité et proposer des conseils nutritionnels, de nouvelles recettes.

Comme chaque année, à l'occasion de la fête locale de la Ville, le marché de plein vent est déplacé aux allées Victor Hugo.

Vous retrouverez donc, le samedi 23 juin 2018, dès 8h, la plupart de vos commerçants habituels.

Du mercredi 20 au lundi 25 juin inclus, le stationnement sera interdit sur la place François-Mitterrand (Place du marché) afin de permettre l'installation et le déroulement de la fête foraine.

# Occupation du domaine public

Vous souhaitez un emplacement sur le domaine public ?

Afin de faciliter les démarches administratives, la Ville de Saint-Jean met en ligne l'ensemble des formulaires nécessaires à toutes demandes : autorisation pour une vente au déballage, emplacement pour un commerce ambulancier, organisation d'un spectacle vivant, demande de prêt de matériel communal, demande de permis de stationnement ou de dépôt sur la voie publique, demande de travaux avec occupation du domaine

public, installation de grue à tour, demande de permission de voirie...

Aussi, l'onglet sur le domaine privé a été actualisé. Vous pourrez trouver, désormais, les formulaires pour réalisation de travaux, autorisation d'un lieu de vente fixe ou encore pour organiser une vente au déballage sur domaine privé.

L'ensemble des formulaires est à retrouver sur le site internet, page mes services, sécurité/règlementation.



# L'ambroisie : une plante invasive et allergisante à surveiller

L'ambroisie est une plante exotique envahissante classée comme « **espèce dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine** » (loi n°2016-41 du 26 janvier 2016) car son pollen peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

Le décret n°2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes.

Contenir l'impact de la plante à un niveau supportable nécessite la conjugaison des efforts de tous, au quotidien et dans la continuité des saisons conformément à la lettre et à l'esprit de l'article L.110-2 du Code de l'Environnement qui impose à chacun de veiller et de contribuer à la sauvegarde et à la protection de l'environnement.

En région Occitanie, l'ambroisie à feuilles d'armoise et l'ambroisie trifide s'étendent progressivement ; c'est le moment d'agir avant qu'il ne soit trop tard, en nous aidant à repérer et signaler la présence d'ambroisie. La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous !



01



02



03

## RECONNAITRE L'AMBROISIE

1. **Stade plantule** (mars / avril-mai) (01)
2. **Stade végétatif** (sans fleur, mars/mai) : Feuilles très découpées, face inférieure et supérieure de même couleur, pas d'odeur au froissement. Tige velue, ramifiée à la base devenant rougeâtre sur la plante âgée. (02)
3. Dès que la plante commence son **cycle reproducteur** (vers mi-juillet), l'apparition des fleurs et du pollen rend la manipulation risquée. (03)

### Plus d'informations :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr> (rubrique santé et prévention)

### Signaler la présence d'ambroisie :

<http://www.signalement-ambroisie.fr> ou [dev.durable@mairie-saintjean.fr](mailto:dev.durable@mairie-saintjean.fr)

## Quelques règles de civisme :

- **Nourrir les animaux sauvages en ville** a des conséquences néfastes pour la biodiversité et le cadre de vie de ces animaux. Les aliments distribués peuvent être inadaptés et provoquer des troubles, des maladies, voire la mort des oiseaux. Ce geste encourage la dépendance à l'Homme et diminue leur instinct de survie, il favorise la surpopulation de ragondins et permet la prolifération des rats.
- Toute personne accompagnée d'un chien est tenue de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au **ramassage des déjections** de l'animal sur le domaine public, afin d'y préserver la propreté et la salubrité. (Arrêté municipal du 15 mars 2018). Toute infraction est passible d'une contravention de 2e classe soit 150€ (article R632-1 du Code Pénal).
- Les riverains sont tenus d'**élaguer les arbres, arbustes et haies** bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons ; les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que la visibilité des panneaux de signalisation.
- **Le brûlage des végétaux est strictement interdit.** Il existe des moyens d'évacuations des déchets verts comme la collecte sélective, organisée par Toulouse Métropole, ainsi que la déchetterie de L'Union. Tous dépôts illégaux sont passibles d'une contravention de 2ème classe, soit 150€.
- **Éliminer les larves du moustique tigre** chez vous, en éliminant les endroits où l'eau peut stagner, en changeant l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine, en vérifiant le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées, couvrir les réservoirs d'eau et les piscines hors d'usage.
- **Obligation d'éradiquer les nids de frelons asiatiques et cocons des chenilles processionnaires** sur les parcelles privées
- **Respecter les horaires de tontes :**  
 les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30  
 les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h  
 les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Pour toutes informations complémentaires voir les rubriques : actualités, domaine privé et développement durable sur le site internet : [www.mairie-saintjean.fr](http://www.mairie-saintjean.fr)



**MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

Remplacement de la cabane extérieure  
**Durée : juillet à aout 2018**  
 1 500 € TTC (régie)  
 Financement : 100 % Ville



**ECOLE PREISSAC**

Agrandissement de l'accès à la maternelle - Rénovation de la toiture et des façades - Travaux d'accessibilité PMR  
**Durée : avril à décembre 2018**  
 500 000 €  
 Financement : Ville et CD31



**AIRE DE JEUX DU PARC SAINT JEAN**

Mise en conformité du sol souple  
**Durée : juillet 2018**  
 6 500 € TTC  
 Financement : 100 % Ville



**AVENUE LAPEYRIÈRE**

Entre la rue Colette et la rue des Tamaris : mise aux normes des trottoirs  
 32 000 € TTC  
 Financement 100 % TM  
**Durée : juin - juillet 2018**



**CIMETIÈRE**

Achat et installation de deux columbariums  
 20 000 € TTC  
**Durée : juillet 2018**  
 Financement : 100 % Ville





**EGLISE**

Rénovation toiture, mise aux normes parafeu et rénovation du chauffage  
**Durée : juillet à septembre 2018**  
 27 000 € TTC  
 Financement : 100 % Ville



**RUE DES ROSES**

Rénovation des trottoirs  
 350 000 €  
 Financement TM  
**Jusqu'en septembre 2018**



**ECOLE SAINT JEAN CENTRE**

Rénovation du sol de 2 classes de maternelle et remplacement d'un jeu dans la cour  
**Durée : juillet - août 2018**  
 38 000 € TTC  
 Financement : 100 % Ville



**GALERIE LA MOSAÏQUE**

Rénovation de l'éclairage et des murs. Remplacement des faux-plafonds  
 1 500 € TTC (en régie)  
**Durée : septembre 2018**  
 Financement : 100 % Ville



**HÔTEL DE VILLE**

Mise en accessibilité PMR de l'accueil et rénovation de l'ancienne salle de l'âge d'or  
 150 000 € TTC  
**Durée : septembre à novembre 2018**  
 Financement : 100 % Ville



**L'accueil de la mairie**

Pendant les travaux de l'accueil de l'Hôtel de Ville, l'entrée de la mairie et le service état-civil se feront **salle de l'âge d'or, rue de l'église.**

## COUNTRY LINE DANCE Une année bien remplie



2017 -2018 a été pour l'association Saint-Jeannaise des «Golden Hawks» une superbe année puisqu'elle a vu le nombre de ses adhérents augmenter d'un tiers et qu'elle a organisé 3 bals qui ont rempli tour à tour l'Espace Palumbo et la salle Jean-Jaurès à chaque fois.

L'année se terminait en fanfare : démo après le repas de la journée de la fête des grand-mères, assemblée générale et auberge espagnole réunissant tous les niveaux de cours y compris les Séniors, ce qui a ravi ses fondateurs, Marc et Sylvie Mahé, très attachés à ces rencontres intergénérationnelles.

Le nombre croissant de demandes d'adhésion laisse à penser que l'association va encore progresser l'année prochaine.

A cet effet, plusieurs manifestations sont déjà prévues : démo à la journée des associations début septembre, démo et initiation pour le Téléthon début décembre, 4 bals en soirée répartis tout au long de l'année, démonstrations et initiations pour les fêtes de la Saint-Jean en juin 2019.

Eh oui ! Agenda bien rempli pour cette association dynamique à qui nous souhaitons de continuer dans cette voie.»

## Les Galopins Randonneurs

L'hiver n'a pas arrêté Les Galopins Randonneurs qui ont maintenu leurs randos bi-mensuelles et le printemps va les conduire vers l'Albenque, Lautrec, Pennes les Suquets, Caylus etc.

Nos pas nous mènent sur des chemins plus ou moins accidentés et parmi notre équipement, les bâtons de marche ont une grande utilité : ils permettent en descente de soulager les genoux et en montée de mieux supporter le poids du sac. Il vaut mieux utiliser 2 bâtons qui font travailler les membres supérieurs et favorisent la symétrie corporelle en évitant les douleurs au dos et aux articulations

Les bâtons rétractables ou pliables que l'on peut ranger dans le sac à dos sont plus légers et moins encombrants quand le terrain est plat et leur longueur correspond à votre taille x0,7. Ils sont certes plus cher que les bâtons rigides bas de gamme mais l'investissement vous sera profitable rapidement. Enfin la poignée doit être adaptée à votre main avec des poignées en caoutchouc ou alliage caoutchouc-liège, évitez le plastique.

Venez nous rejoindre les 1<sup>ers</sup> mardi et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois pour marcher entre 15 et 20 km dans un esprit de partage, de joyeuse convivialité et de soutien mutuel.

**Rendez-vous sur le parking Mitterrand côté route de Montrabé**

**Contact : [lesgalopinsrandonneurs@gmail.com](mailto:lesgalopinsrandonneurs@gmail.com)**

### PROCHAINES RANDONNÉES

**Mardi 15 mai Fronton (31)** Vignes et forêts Visite de cave

**Jeudi 31 mai Caylus (82)** Petit bois du Causse

**Mardi 5 juin Salle sur Cérou (81)** Vallée de la Zéree et mise au tombeau Monestie

**Jeudi 21 juin** Repas de fin d'année

**Mardi 3 juillet Villeneuve sur Tarn (81)** visite d'un élevage de brebis laitières



## Souvenir français

### 100 ans !

Il y aura 100 ans le 11 novembre que se terminait la première guerre mondiale.

Comme partout en France, la municipalité, le Souvenir Français souhaitent donner à cet évènement un éclat particulier. Nous aimerions voir participer à la cérémonie les descendants, enfants, petits-enfants, familles, amis, voisins, des «Poilus» Saint-Jeannais. Faites-vous connaître.

Vous avez des souvenirs, des anecdotes à raconter, appelez le :

06 30 48 00 94 ou le 05 61 74 04 20

vous participerez ainsi au devoir de mémoire et aiderez nos jeunes générations à entretenir la flamme du souvenir. Nos soldats ne seront pas morts pour rien, mais bien pour la France et pour que nous vivions libres.

## Club de l'Age d'Or

Pour lutter contre l'isolement des personnes du 3<sup>ème</sup> âge

### QUAND L'AGE D'OR RENCONTRE L'AGE TENDRE ...

Trois beaux moments de communion entre les générations

Jeux de société, fête des grands-mères, lotos...

En février, c'est autour des jeux de société que nous avons accueilli le club ados. Le temps d'un moment, l'Espace Palumbo s'est transformé en salle de jeux avec ses tables de scrabble, de belote, de tarot.

En mars, ce sont les enfants des écoles primaires qui se sont joints à notre traditionnel goûter de la fête des grands-mères. Chants et danses ont rythmé ce goûter,

avec « Les Amis de la Chanson », les enfants des écoles, le club de country. Les participants de notre activité « danse » sont montés sur scène pour un madison et pour notre plus grand plaisir, ont vite été rejoints par les enfants.

Et en avril, loto avec le club ados et le centre aéré. Partage, rires et bonne humeur ont ponctué ces après-midis



### LES GRANGES - ESPACE SENIORS...

Ça y'est, nous y sommes !!!

Pour commencer, un grand merci aux personnes qui nous ont aidées à déménager. Nous avons intégré un bel espace dans lequel nous pourrions organiser, outre nos activités habituelles, nos goûters et repas. Maintenant, reste à prendre nos marques... sans oublier que cet espace est partageable.

Le 1<sup>er</sup> semestre 2018 s'achève. On se retrouve en septembre.

Le 8, au Forum des Associations

Le 18, pour une sortie dans les Corbières

BONNES VACANCES ...

Rejoignez-nous !

**Une seule condition  
à remplir, avoir 60 ans  
minimum...**

## Com'Unity

Depuis 2014, l'association Com'Unity est engagée dans le domaine de la parentalité : elle propose des ateliers de communication positive pour les parents sur des thèmes qui préoccupent la famille pour une ambiance apaisée ; des ateliers pour les enfants pendant les vacances (méditation, yoga, confiance en soi...); des cours de yoga adulte ; des rencontres mensuelles autour de différents sujets ; ... Nous avons à cœur de proposer des activités qui peuvent nous amener à Mieux vivre ensemble.



**Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [assocomunity31@gmail.com](mailto:assocomunity31@gmail.com) ;  
par téléphone : Elodie : 06.77.09.78.98 ; sur Facebook : [assocomunity31](https://www.facebook.com/assocomunity31).**

## L'ensemble vocal Amplitude



L'association a été créée en 1977. Après s'être installée à L'Union, cette chorale est basée à Saint-Jean depuis de nombreuses années. Elle est constituée exclusivement de chanteurs amateurs, aucun prérequis n'étant exigé pour l'admission. Elle comprend aujourd'hui 37 membres, sous la direction de Noël Perrot depuis 1998.

Nonobstant le statut d'amateurs, cette chorale, de par la volonté de son chef de chœur, propose un répertoire original et varié

d'œuvres sacrées et profanes. Les répétitions ont lieu à l'espace René-Cassin à Saint-Jean les lundi soir de 20 H 45 à 22 H 15.

L'ensemble vocal Amplitude est organisé sous la forme d'une association loi de 1901. Elle est gérée de façon indépendante. Elle ne vit que par les cotisations des membres et une subvention accordée par la municipalité de Saint-Jean. Dans la majorité des cas, Amplitude se produit bénévolement, au bénéfice d'associations.

# Effacer le nom du « souvenir de la superstition »



L'église de Saint-Jean représentée, en 1830, sur le cadastre napoléonien (Archives départementales 31).

ment, deux domaines appartenant à des religieux ont disparu, mais aussi administrativement avec une seule commune Saint-Jean de Kyrie Eleison. Des commissaires sont désignés pour procéder aux élections afin de définir la municipalité de la nouvelle commune. Il est signalé, en 1791, que les maires et les procureurs seront pris alternativement dans les quartiers de La Cornaudric et Belbèze ! Le 9 janvier 1794 le nom de Saint-Jean-de-Kyrie-Eleison est abandonné rappelant le « souvenir de la superstition », dans un contexte de déchristianisation... La commune prend alors le nom plus consensuel de L'Union. Des tensions vont se raviver dès 1834 à propos de travaux de rénovation de l'église. Non seulement surgit la question de qui va les payer mais s'il n'est pas plus judicieux de bâtir une nouvelle église pour remplacer celle vétuste de Saint-Jean. Ce débat va entraîner la scission dans L'Union avec la naissance de Saint-Jean (nouveau). En effet le 4 décembre 1868 un arrêté préfectoral est signé et coupe le territoire communal en deux parties indépendantes. L'Union conserve son nom et Saint-Jean reprend celui qui fut le sien avant la révolution... mais non plus affublé de « Kyrie Eleison ». Chacune des communes a son église et sa mairie.

Les deux communautés de La Cornaudric et de Belbèze-les-Toulouse, avant la Révolution, ne parviennent pas à une production suffisante pour se nourrir. Elles doivent donc se procurer de la nourriture, procéder à des échanges et participer au commerce. Sur le marché de Toulouse s'écoulent légumes, foin, volailles et en particulier le vin. Les vignes ont une importance capitale dans le développement du territoire. Quand il s'agit

de payer la dîme (contribution de 10% au clergé) des tensions surviennent entre ceux de La Cornaudric et de Belbèze. Ces derniers perçoivent la dîme car l'église est située sur une plaine appartenant à cette communauté... Ces tensions sont d'autant plus exacerbées qu'elles se manifestent au moment où l'église a besoin de réparations. La Révolution va marquer un tournant dans l'histoire de la commune. Le territoire est modifié géographique-

## L'histoire des rues



Les rues du lotissement Le Marquisat, élevé au milieu des années 1970, rendent hommage à la mémoire de divers sportifs. L'une de ces voies a été baptisée du nom de Marcel Cerdan (1916-1949). Ce boxeur surnommé « Le bombardier marocain », sa famille était installée à Casablanca, ou même « L'homme aux mains d'argile », référence à ses mains plutôt menues, devient champion du monde des poids moyens le 21 septembre 1948. Il meurt dans un accident d'avion alors qu'il rejoignait sa compagne Edith Piaf à New-York.



L'un des axes structurants de la voirie locale a conservé son vieux nom de chemin du Bois-de-Saget. Il est toujours bordé d'un bois dans sa partie orientale. Et le cadastre dit napoléonien, dressé en 1830, indique déjà cet espace boisé au cœur du 2<sup>e</sup> moulon de la section D. Ce nom renvoie à Joseph-Marie de Saget (1725-1782), directeur des travaux publics de la province de Languedoc. Il fut surtout directeur des travaux des quais toulousains en bordure de la Garonne et du canal de Brienne.

## CULTURE

# Une offre culturelle de dimension métropolitaine

L'offre culturelle de notre agglomération connaît un développement significatif. Cette dynamique impulsée par Toulouse Métropole s'articule autour de grands projets, de lieux emblématiques et d'institutions phares et se traduit par des actions qui visent à développer l'accès pour tous aux œuvres, aux savoirs et à toutes les cultures et modes d'expression artistique.

Reflets de l'effervescence culturelle de notre territoire : des hausses de fréquentation notables (+24 % à la Cité de l'Espace et +22% au Zénith de 2016 à 2017), des programmations plébiscitées (au Muséum, à l'Orchestre National du Capitole, etc.), de nouveaux lieux, comme le Quai des Savoirs à Toulouse ou bientôt la Piste des Géants dans le quartier toulousain de Montaudran.

Toulouse Métropole qui porte cette offre culturelle avec enthousiasme et détermination s'attache à en faire bénéficier l'ensemble des habitants des 37 communes, en mettant ses moyens et son expertise à la disposition de tous, publics, municipalités et acteurs culturels.

## Le territoire comme espace culturel...

Chaque année, l'appel à projets culturels que lance Toulouse Métropole permet la réalisation de projets artistiques participatifs (ateliers de création, rencontres, etc.), privilégiant un rapport de proximité avec les habitants de l'ensemble du territoire métropolitain.

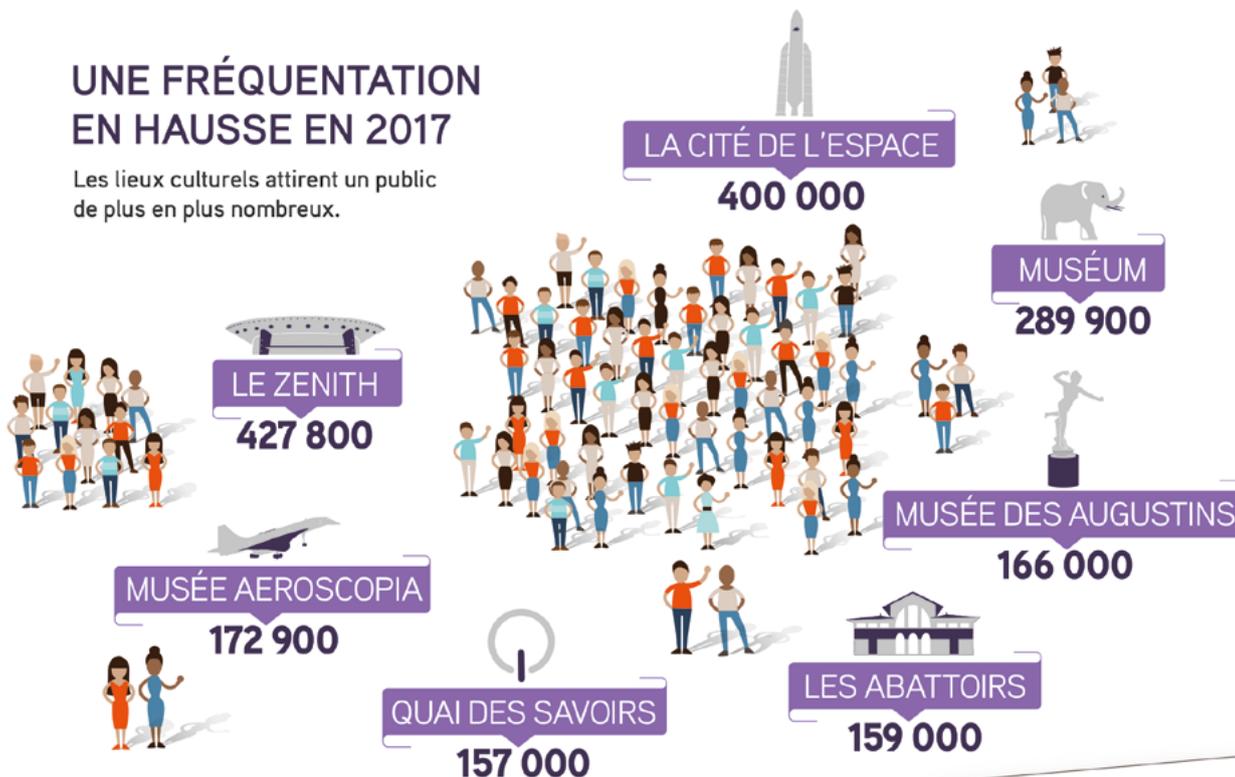
Quatre projets sont ainsi en cours, dans les domaines notamment des musiques, cultures urbaines et art contemporain, dans onze communes de la Métropole.

Parmi les autres projets mis en œuvre dernièrement : la Boitatroc dans dix bibliothèques communales, dans les 37 communes les événements du Quai des Savoirs et les rendez-vous du Marathon des Mots.

Dans le cadre de « Musique en Métropole », Toulouse Métropole a recensé les ensembles musicaux de grande qualité issus des conservatoires et écoles de musique de notre territoire. 320 musiciens amateurs ont ainsi pu se produire lors de concerts organisés dans dix communes. Pour leur plus grand plaisir et celui du public métropolitain !

## UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE EN 2017

Les lieux culturels attirent un public de plus en plus nombreux.



toulouse  
métropole

en grand !

## Etat civil

### Naissances\*

Évangéline NEMOZ-RAJOT	08/04/2018
Elise SEVAULT	21/04/2018
Emma TAMZI	26/04/2018
Camille et Louise COUDENC	27/04/2018
Lyanna MORENO FRANCO CUNHA	27/04/2018
Lucie VERDEIL	22/05/2018

Madame le maire et son conseil municipal félicitent les heureux parents.

### Mariage\*

Marie-Lorraine DELBOS et Anthony CREPIN ..... 21/04/2018

Madame le maire et son conseil municipal adressent leurs vœux de bonheur aux nouveaux couples.

### Décès

Imelda TOPPAN née PERON	07/01/2018
Micheline DELGRANGE née LEPERS	10/02/2018
Vincent BERNABEU	16/02/2018
René BLANCO	16/02/2018
Yves BAYSSIE	23/02/2018
Lucien MUNOZ	23/02/2018
Roger CAZALBOU	27/02/2018
René TORRE	02/03/2018
Marie MECHOULAM née CAMP	05/03/2018
Thérèse HUREL née LELAIDIER	06/03/2018
Farid MAMI	06/03/2018
Hélène GUINGAND née AYROLES	07/03/2018
Lucien MUT	08/03/2018
Gaston CREMADES	10/03/2018
Marguerite CALPENA née DUTAP	11/03/2018
André BOUVARD	12/03/2018
Joséphine LOPEZ née APARICO	13/03/2018
Jeanne LE GALL née SEGONNE	15/03/2018
Domenica BASTRILLES née CIARVA	16/03/2018
Gaudencia MONTIEL SANCHEZ née PUNZANO MARTINEZ	19/03/2018
Joël BERAUT	23/03/2018
Andrée TOURNIER née RESCANIERES	26/03/2018
Raymond ENJALBERT	27/03/2018
Selma LE GALL née HRASNICA	06/04/2018
Serge JULHIA	07/04/2018
Colette FRICK née REY	09/04/2018
Gilles COEUGNIET	19/04/2018
Jacqueline REY née CHICAUD	19/04/2018
Joseph PAPAY	26/04/2018
Ecequiel VAQUERO	02/05/2018
Pierre GIORZA	03/05/2018
Amanya MENIER née FERNANDEZ	07/05/2018
Marcel BESSOU	10/05/2018
Michel SOUBIÉ	10/05/2018
Christine LARUE née BOREL	11/05/2018
Vincent VIDAL	13/05/2018
Olmina COMBRE née VALANDRO	15/05/2018
Christiane LAVERGNE née PAGES	18/05/2018
Rosalie LAUROUA née PERSTIE	19/05/2018

Madame le maire et son conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

## À VOTRE SERVICE

### SÉCURITÉ-URGENCE

**Police** : 17  
**Pompiers** : 18  
**Samu** : 15  
**Toutes urgences** : 112  
**Médecins de garde « Allô docteur »** : 39 66  
**Centre antipoison** : 05 61 49 33 33  
**Enfants disparus** : 116 000  
**Enfance en danger** : 119  
**SOS femmes battues** : 36 19  
**Police municipale** : 05 32 09 67 07  
 Portable : 06 75 08 49 12 - Astreinte : 06 07 96 19 86

### ÉLUS

**Sénatrice** : Françoise Laborde  
 116, avenue des Minimes - 31200 Toulouse  
 Tél. : 05 61 13 28 90  
**Député** : Jean-Luc Lagleize  
 2, rue du Moulin Bayard - 31000 Toulouse  
 Tél. : 05 61 46 53 56  
**Conseillers départementaux** :  
 Jean-Jacques Mirassou - Marie-Dominique Vézian  
 Tél. : 05 34 25 02 90 (sur rendez-vous)  
**Maire** : Marie-Dominique Vézian  
 Sur rendez-vous en mairie  
 Tél. : 05 32 09 67 10



### Enquête publique

L'enquête publique pour le classement dans le domaine métropolitain du lotissement Clair Matin (rues concernées : Allée Victor-Hugo, rue Paul Verlaine, rue Jean Racine et rue Charles Baudelaire) aura lieu du 6 juin 2018 à 8h au 22 juin 2018 à 17h. Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences au Service urbanisme (9 avenue du Bois à Saint-Jean) **le jeudi 7 juin de 10h à 12h et le vendredi 22 juin de 15h à 17h.**



### Carte Piscine

À compter du 23 juin les Saint-Jeannais bénéficieront du tarif résident, à la piscine de L'Union. Présentez-vous à la mairie de Saint-Jean avec un justificatif de domicile et une photo d'identité afin d'établir une carte qui vous permettra d'accéder aux tarifs Unio-nais.



### Inscription sur le fichier canicule

Toute personne vulnérable peut s'inscrire dès maintenant sur le registre du plan Canicule, dispositif national qui mobilise les services du CCAS, de la Ville. En cas de forte chaleur, le CCAS contacte régulièrement les personnes pour s'assurer que tout va bien, propose une visite à domicile, rappelle les consignes élémentaires pour éviter les risques de déshydratation... Les personnes âgées, handicapées, isolées peuvent s'inscrire auprès du **CCAS, Espace Victor-Hugo, 4 chemin du Bois-de-Saget tél : 05 32 09 68 25**

\*Seules les déclarations de naissance et de mariage autorisées sont présentées.

## Expression libre de la majorité

Depuis plusieurs semaines, notre commune et ses équipements sont victimes d'actes de vandalisme autour de notre nouvel équipement « Les Granges » ainsi qu'aux abords du Lac : arbres cassés et brûlés, arbustes dérobés, volets cassés, bancs descellés... sans évoquer les détritus laissés à même le sol alors même que les poubelles ne sont qu'à quelques mètres. À chaque acte, une plainte est déposée à la gendarmerie de L'Union.

Alors même que nous investissons pour embellir et moderniser la commune, que ce soit au lac ou en cœur de ville, nos efforts sont mis à mal par quelques indéclicats. Ceux-ci agissent en pleine nuit, à l'abri des regards, en toute impunité. Nous espérons que la mise en place prochaine du système de vidéoprotection permettra d'appréhender les individus responsables de ces actes. Néanmoins, nous sommes convaincus que nous devons développer davantage les politiques de prévention existantes et renforcer nos cellules de veille auprès des collégiens pour prévenir les comportements délictueux que nous constatons.

Tout cela, nous le réalisons alors même que nos capacités budgétaires sont rognées chaque année par les décisions gouvernementales. Heureusement que notre gestion rigou-

reuse des deniers publics depuis le début de ce mandat nous permet de maintenir la qualité des services municipaux. Nous contestons vivement l'alarmisme de l'opposition et sa vision destructrice des services publics.

À travers ses demandes incessantes de réduction de la masse salariale, elle ne cesse de réclamer la diminution de tous les services que nous avons mis en œuvre au service des Saint-Jeannais. Et cette demande n'est assortie d'aucunes propositions sur les services visés. De plus, l'opposition dénonce l'éventualité de l'emprunt qui permettrait de financer les projets les plus importants pendant toute la durée de leur amortissement. Au lieu de ce choix cohérent que nous pouvons faire au regard d'un endettement quasi nul, elle propose l'augmentation de la pression fiscale ou celle du coût des services publics proposés aux Saint-Jeannais.

Ces mesures sont évidemment contraires à nos choix d'offrir le maximum de services publics aux Saint-Jeannais, au coût les plus bas possibles. Nous œuvrons pour des services publics modernes, dans des infrastructures de qualité, comme « Les Granges ». Ces choix nous les défendons chaque jour avec force, malgré les contraintes, pour faire de Saint-Jean une commune où il demeure bon de « vivre ensemble ».

## Expression des groupes d'opposition

Alors que Les Granges ont été inaugurées fin mai, ce bâtiment, certes construit suivant les dernières normes, est une occasion manquée de montrer l'exemple en allant plus loin sur le point énergétique : pas de panneaux solaires, pas d'éolienne urbaine, un nouveau parking dépourvu de borne électrique pour recharger sa voiture. Notre commune n'est hélas pas moteur en ce qui concerne la transition énergétique...

Plusieurs grands chantiers de rénovation vont démarrer cette année (les écoles, complexe Alex-Jany).

Nous espérons que ces erreurs (oublis ?) ne seront pas répétées sur ces nouveaux projets.

De plus, les communes peuvent susciter et accompagner des dynamiques écologiques et économiques vertueuses.

Bon nombre de ces projets peuvent voir le jour via des Socié-

tés Coopératives d'intérêt collectif, ce qui n'impacte pas ou peu les comptes de la Mairie, en associant habitants, collectivités et acteurs économiques locaux.

Cela permettrait à de nombreux concitoyens de pouvoir librement participer, suivant leurs moyens, à l'amélioration du cadre de vie.

On peut d'ailleurs s'étonner de l'incohérence du Plan Climat-Air-Énergie Territorial de Toulouse Métropole (dont le premier objectif est de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030) avec les récentes décisions de fusion des lignes de bus 74 et 75 et modification de la ligne 43 sur notre commune, l'arrêt incompréhensible de la ligne Lineo à L'Union, laissant notre commune, pourtant membre de Toulouse Métropole, dans les embouteillages.

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

Marianne MIKHAILOFF, Patrick DURANDET, Catherine FLORES, Christine LE FLAAT, Frédéric SOL.

Encore récemment des agressions physiques avec vol ont eu lieu dans un commerce Saint-Jeannais, sans compter les vols trop fréquents dans les résidences de notre commune.

Souhaitons que les caméras de surveillance viennent au secours de nos administrés, mais rien ne sera possible sans le devoir citoyen de chacun d'entre nous, et la volonté politique de la majorité en place pour éradiquer ce fléau, car la sécurité de

tous est en jeu pour la protection des biens et des personnes. D'autre part nos concitoyens sont surpris par les abords des GRANGES, dont l'esplanade en l'état ne semble guère nous rassurer quant à sa pérennité, du fait des ravinelements inévitables et de sa perspective d'un point de vue esthétique.

En espérant que l'urbanisme soit mieux maîtrisé afin de préserver notre cadre de vie, notre ambition naturelle est de REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE.

VOS INTERLOCUTEURS DE « REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE »

Pierre SAULNIER : saulnier.pierre31@orange.fr et Franck CHRISTMANN, Conseillers Municipaux.



SAINT-JEAN

SPÉCIAL BRÉSIL

VEND.  
29  
JUIN

2018  
18h00

BEM VINDO !



LECTURE

MUSIQUE



CAPOEIRA

BATUCADA

DANSE BRÉSILIENNE

Lecture et concert gratuits  
18h aux Granges et 19h au Lac de la Tuilerie

Infos spectacles : 05 32 09 67 43  
[www.mairie-saintjean.fr](http://www.mairie-saintjean.fr)

toulouse  
métropole

LE  
MARATHON  
DES MOTS

LICENCES SPECTACLE : 1-1081817, 2-1081819, 3-1081820